



## Archives notariales

### Les documents produits par le notaire

#### Les minutes notariales

Les minutes notariales sont des actes passés devant un notaire qui en garantit l'authenticité. Elles concernent tous types de contrats ou transactions relatifs à des personnes (contrats de mariages, testaments, inventaires après décès) et à des biens mobiliers et immobiliers (acquisition, vente de propriété, transactions commerciales). Elles sont classées par étude et par ordre chronologique.

#### Les répertoires du notaire

Établis par l'étude du notaire en deux exemplaires, ils indiquent, jour après jour, la liste des actes passés en portant mention du nom des parties. Un exemplaire est versé aux Archives départementales.

Les archives notariales de plus de 100 ans sont normalement déposées aux Archives départementales de l'Étude concernée.

Ces archives sont d'une très grande richesse et **peuvent vous permettre de mieux connaître vos ancêtres.**

Vous les trouverez **dans la série B aux Archives départementales.**